

Chauffage	Mougraud		13.226.53	13.226.53
		45.025.89	25 035.38	44.935.31
Montant total des travaux engagés :				144.996.58

Pour certaines entreprises le montant des travaux supplémentaires dépasse le 1/10 du marché et il est nécessaire d'établir un avenant.

Lot n° 1.	Maconnerie	Avenant n° 2	Cavies	5.366.20
Lot n° 2.	Charpente-Menuiserie	Ricoux		7.755.72
Lot n° 3.	Serrurerie	Perse et Videau		2.984.20
Lot n° 4.	Plâtrerie	Feist		4.491.60
Lot n° 5.	Plomberie Sanitaire	Bannu		3.724.32
Lot n° 6.	Electricité	Barrière		2.069.00
Lot n° 7.	Peinture Vitre	Paulin		2.804.26

Pour le chauffage un marché de gré à gré est passé avec l'entrepreneur Mougraud. Prix pour un montant de 13.226.53.

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du 2 septembre 1962. décidant la finition de l'aménagement du 2^{ème} étage des bâtiments annexes et la réalisation d'une installation de chauffage central dans l'immeuble.

Considérant que certains travaux supplémentaires nécessitent la signature d'un avenant au marché initial.

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 29 novembre 1962

Vu l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 7 décembre 1962.

Décide

d'autoriser M. le Maire à signer les avenants à marché ci dessous énumérés :

Lot n° 1.	Maconnerie	Entreprise Cavies	avenant n° 2	5.366.20
Lot n° 2.	Charpente-Menuiserie	Ricoux		7.755.72
Lot n° 3.	Serrurerie	Perse et Videau		2.984.20
Lot n° 4.	Plâtrerie	Feist		4.491.60
Lot n° 5.	Plomberie Sanitaire	Bannu		3.724.32
Lot n° 6.	Electricité	Barrière		2.069.00

ture des anciens caveaux qui ne sont accessibles que par la face avant (surtout dans l'allée principale).

Une remise en état est absolument nécessaire et urgente et si elle ne peut être réalisée pour l'ensemble, il faut tout au moins commencer par les allées principales.

Pour l'allée principale par exemple :

Il est possible de ménager une partie goudronnée centrale limitée par des bordures de trottoirs.

Cette allée goudronnée aurait 4.00 de largeur et réserverait de chaque côté une allée sablée d'environ 1 m 95 de large.

Cette solution aurait l'avantage de conserver les plantations existantes et d'empêcher la dégradation de la partie goudronnée lors de l'ouverture des caveaux.

Les eaux de ruissellement seraient dirigées de chaque côté de la voie par un léger bombement et recueillies dans le bas du cimetière pour être évacuées au marais.

Pour la grande allée transversale

Piçage, empierrement et revêtement bicouche seulement à prévoir sous bordures de trottoirs.

Les autres allées principales

Sous la partie ouest du cimetière peuvent être traitées de la même façon que la grande allée transversale.

Les allées de l'ancien cimetière ne peuvent être aménagées en raison de leur peu de largeur et du mode d'ouverture des caveaux.

Les travaux envisagés peuvent se chiffrer à :

1 ^{ère} solution : pour l'allée centrale seule	9.778.56 NF
2 ^{ème} solution : pour l'allée centrale et la grande allée transversale	15.020.16 NF
3 ^{ème} solution : pour l'ensemble des allées principales	32.645.92 NF